



Signes conventionnels

- Complément à la topographie - Point
 - Bâtiment
 - Bâtiment en construction
 - Bâtiment en ruine
 - Maison mobile
 - Centre de ski alpin
 - Centre de camping
 - Hydrobase
 - Mise à l'échelle
 - Barrière à bois
 - Écluse
 - Réseau routier - Point
 - Port
- Hydrographie - Ligne
 - Hydrographie - Ligne
 - Réseau hydrographique
 - Altitude humide
 - Complément au Réseau hydrographique
 - Réseau routier - Ligne
 - Réseau routier
 - Autovoutes
 - Complément au Réseau routier
- Infrastructures - Ligne
 - Voie ferrée
 - Ligne de transport d'énergie
 - Autres
 - Courbes de niveau - Ligne
 - Courbes mètre
 - Courbes interpolées
 - Cadastre - Ligne de cadastre
 - Cadastre - Ligne de rang
 - Cadastre - Ligne de lot
 - Cadastre - Ligne de complément
 - Te des coordonnées MTM
 - Réseau hydrographique

Légende des possibilités agricoles des sols

CLASSES
 La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 et ne conviennent qu'à des plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

Le classement repose sur les postulats suivants:
 - Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.
 - Le terrain qui nécessite des améliorations (à l'exception de la défriche) est considéré comme apte à la production continue des récoltes de grande culture, sans que l'on ait besoin de faire appel à des amendements.
 - Le terrain qui nécessite des améliorations (à l'exception de la défriche) est considéré comme apte à la production continue des récoltes de grande culture, sans que l'on ait besoin de faire appel à des amendements.
 - Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, d'arbustes, de vignes, de cultures de fruits et de plantes d'ornement, la floriculture et la faune.
 - Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour les fins agricoles.
 - Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.
 Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et à l'état naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Le travail de culture et d'entretien est facile. Une bonne gestion permet d'obtenir une production élevée à un rendement élevé pour un coût modéré de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT QUELQUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.
 Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variable de modérément élevée à élevée pour un coût passablement grand de grandes cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉES GRAVES OU RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.
 Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Ils touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps de séchage des terres, travail de préparation du sol, engrais, choix de cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible de modérément élevée pour un grand coût de cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.
 Les limitations dans cette classe sont plus graves que dans la classe 3. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité de séchage des terres, travail de préparation du sol, engrais, choix de cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou passablement productifs pour un coût, respectivement modéré à élevé, pour une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.
 Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi de méthodes agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre la défriche, l'ensemencement, les façons culturales, l'engrais, la fertilisation, ou l'aménagement de ces sols.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES; INAPTES À PRODUIRE DE HAUTES PLANTES QU'À DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.
 Ces sols font partie des sols à faible fertilité, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il est inutile de chercher à les améliorer à l'aide des méthodes agricoles, soit par le travail du sol, soit par l'emploi de ces méthodes, ou que le sol ne se régénère pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la période de maturation est trop longue.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.
 Cette classe comprend aussi les terres de roc nu, soit une surface dépourvue de sol et les sols d'un trop petit pour figurer sur les cartes.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOLS CLASSES
 À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:

- C: Climat désavantageux - La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou la mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D: Mauvaise structure, perméabilité réduite, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'engrais est limitée.
- E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, à la faible capacité d'échange, de fortes teneurs en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I: Inondation - Les crues des cours d'eau de ces sols limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques des matériaux du sol, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne pas confondre avec la sécheresse due au climat).
- N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P: Perméabilité - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S: Limitations du sol - Présence de deux des sous-classes DJ, M et N ou davantage.
- T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruissellement d'eau provenant d'endroits avoisinants.
- X: Limitations peu graves mais cumulatives - Sols étant l'objet d'une limitation modérée, causée par l'effet cumulatif de plusieurs caractéristiques défavorables, dont chacune prise séparément ne pose pas de grave problème de classement. C'est une sous-classe complète toujours soitée et se rapporte à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe dans une sous-région climatique).

SYMBOLISME
 Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.
 Les petits chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.
 Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES:
 4^T - Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.
 2^I 4^P - Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la perméabilité. Une et l'autre occupent la moitié dans les proportions de 2 et 3.

N.B. La lettre utilisée pour l'excès d'humidité est déterminée par le premier chiffre du symbole. Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

Topographie : Service de la cartographie, Ministère des Ressources Naturelles du Québec.
 Possibilités d'utilisation agricole : Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969
 Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, BRN.
 Cette carte a été réalisée à l'aide du progiciel GIKMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informatiques du MAPAQ.



irda Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition : Géomatique-Cartographie, IRDA
 2700 rue Émile
 Québec, P.Q.
 G1P 3W8
 Tél. : 418-643-2380
 www.irda.qc.ca